



Société de Restauration et du 1er Juin

La Société de la Restauration et du 1er Juin fut fondée par un mouvement spontané de citoyens à la fin du 18ème siècle. Ses premiers statuts datent du 24 novembre 1900. Elle est reconnue d'utilité publique.

Comme son nom l'indique, les citoyens genevois perpétuent ainsi le souvenir de deux événements majeurs de l'histoire de la République et Canton de Genève.

Le 1er Juin (1814), nous commémorons le débarquement des troupes confédérées au Port Noir. Arrivés à la Cité de Calvin par voie lacustre, des soldats fribourgeois et soleurois, délivrée de l'occupation par les troupes napoléoniennes. Et le 31 décembre nous commémorons la Restauration qui marque le départ des troupes de l'occupant.

En 1815, Genève entrait dans la Confédération Helvétique.

Le 1er Juin est donc aux Genevois ce que le 1er Août est à tous les Suisses.

Bulletin de demande d'adhésion

Nom :

Prénom :

Adresse :

NPA : Ville :

Date de naissance :

Téléphone :

Email :

Par ma signature, je m'engage à respecter les statuts et l'esprit de la société.

Signature : Date :

Cotisations personne physique CHF 50.00/an, membre à vie 20 x la cotisation annuelle
ou 10 x dès 65 ans. Société CHF 100.00/an.